

## Réalisations du PIP2 (2020-2021) par objectif stratégique Rapport de synthèse de haut niveau

### Contexte

Le secrétariat prépare le rapport de synthèse de haut niveau du PIP 2 (2020-2021) en mettant en avant les principaux résultats obtenus pour chaque objectif stratégique à la fin de la période de mise en œuvre du PIP 2. Le rapport se concentre sur la performance globale de 2021 en phase avec les objectifs du plan stratégique 2017-2026. Pour chaque objectif stratégique, un rapport statistique simplifié indique combien d'indicateurs de résultats ont été atteints, n'ont pas été atteints ou sont en cours de réalisation.

### Performance du PIP 2 (2020-2021) par résultat stratégique

#### Performance globale

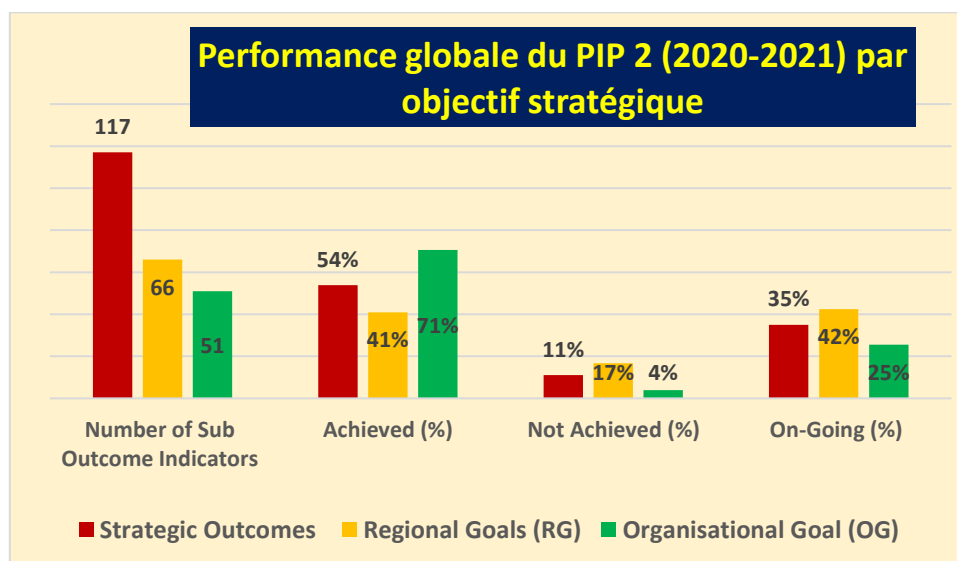
Pour sa 4<sup>e</sup> année de mise en œuvre du plan stratégique 2017-2026 avec 117 indicateurs de résultats, la performance globale du PROE est rapportée de la façon suivante :

- 54 % des objectifs du PIP 2 2020-2021 par résultat stratégique (Figure 1) ont été atteints
- 35 % sont des objectifs en cours, c'est-à-dire qu'ils ont été modifiés après la révision et reportés sur le PIP3 (2022-2023).
- 11 % n'ont pas été non atteints

Au cours de cette période d'évaluation, il existait un total de 117 indicateurs de résultats stratégiques, 66 d'entre eux pour les objectifs régionaux et 51 autres pour les objectifs organisationnels. Voir Figure 1.

Dans l'ensemble, au regard des résultats stratégiques, 41% ont été atteints pour les objectifs régionaux et 71% pour les objectifs organisationnels.

Figure 1 : Performance du PIP 2 (2020-2021) par objectif stratégique Classement général



## Résultats stratégiques : Performance par objectif régional

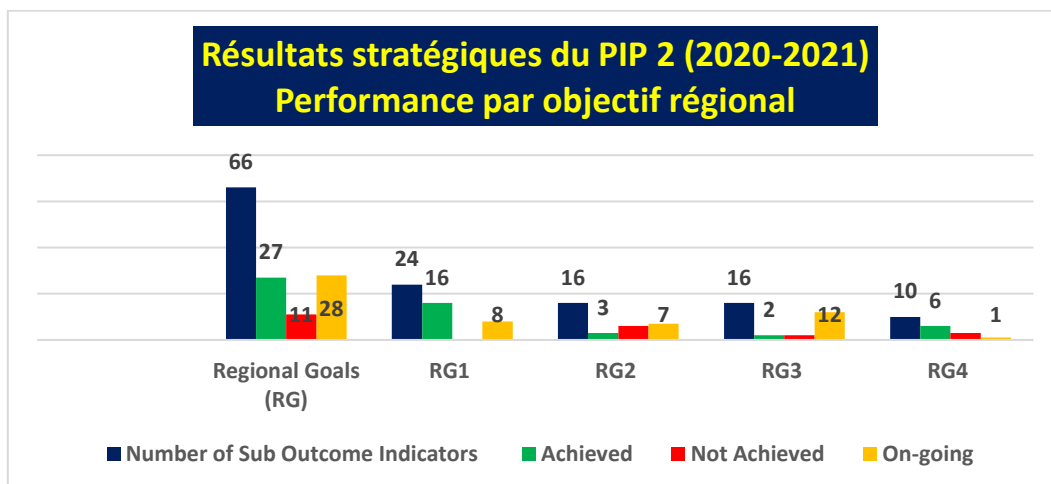
Le Plan stratégique du PROE 2017-2026 qui a été approuvé comporte quatre objectifs régionaux qui sont les suivants :

- Objectif régional 1 : Les peuples océaniques bénéficient d'une meilleure résilience face aux changements climatiques dans les îles du Pacifique
- Objectif régional 2 : Les peuples océaniques bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients
- Objectif régional 3 : Les peuples océaniques bénéficient de progrès dans la gestion des déchets et la maîtrise de la pollution
- Objectif régional 4 : Les communautés océaniques et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application.

Chaque finalité suppose plusieurs objectifs stratégiques clés assortis de résultats régionaux correspondants. Même si chaque objectif se concentre sur un thème spécifique, les quatre sont interconnectés et contribuent ensemble à concrétiser la vision du PROE : « des communautés océaniques résilientes et durables ».

Dans le cadre du rapport sur les résultats stratégiques obtenus du PIP2 (2020-2021) au regard des quatre objectifs régionaux, 66 indicateurs de résultats au total sont utilisés en guise de référence, afin d'évaluer la performance de chaque objectif régional. L'évaluation de performance se base sur les objectifs atteints, non atteints et en cours (Figure2).

Figure 2 Résultats stratégiques du PIP2 : performance par objectifs régionaux



### OBJECTIF RÉGIONAL (OR) 1: Les communautés océaniques voient leur résilience au changement climatique renforcée

Total des objectifs de résultats	Atteint	Non Atteint	En cours
24	16	-	8

Classement général, pour l'objectif régional 1, 16 des objectifs de résultats sur 24 ont été atteints, avec 8 qui sont en cours

#### Principales réalisations

- Météorologie :
  - Renforcement des capacités techniques et de communication des services nationaux de météorologie et d'hydrologie du Pacifique par le biais du projet COSPPac II
  - La phase II du Programme océanique de soutien climat et océans (COSPPac) a renforcé les

capacités techniques et de communication de 14 services nationaux de météorologie en matière de prévisions saisonnières, à l'aide de modèles sophistiqués comme SCOPIC et ACCESS-S. Plus de 200 responsables océaniques du climat ont été formés et encadrés chaque mois par le biais du Forum sur les perspectives climatiques des îles du Pacifique.

- Le COSPPac2 a également fait avancer la science du changement climatique par la rédaction actuelle du rapport sur le changement climatique dans le Pacifique et par la communication sur les risques climatiques grâce à l'Observatoire des précipitations pour une action précoce (EAR), les bulletins climatiques et les bulletins océaniques en incluant les savoirs traditionnels. Il s'agit également de travailler avec les communautés pour mettre en place des systèmes d'alerte précoce communautaires à Samoa, aux Palaos et dans les îles Marshall, en partenariat avec l'Initiative du système d'alerte précoce des risques climatiques de l'Organisation météorologique mondiale (WMO CREWS). L'intégration d'informations et d'indicateurs, issus des savoirs traditionnels, dans les bulletins climatiques et les bulletins océaniques, a permis aux communautés d'identifier et de surveiller les changements dans leur environnement proche. Ces informations servent à déclencher des actions de réponse aux risques imminents tels que les sécheresses prolongées ou les vents violents. Le COSPPac facilite la collecte d'indicateurs issus des savoirs traditionnels depuis 2012 et le PROE est chargé de sa mise en œuvre avec des partenaires clés.
- L'équipe COSPPac 2 a contribué aux données scientifiques, aux informations et au contenu rédactionnel de la documentation d'examen par les pairs qui a été cité dans le chapitre sur les petits États insulaires du groupe de travail 2 du sixième rapport d'évaluation du GIEC publié : manuscrit intitulé "Historical and future drought impacts in the Pacific Islands and atolls" (Impacts passés et futurs des sécheresses sur les îles et atolls du Pacifique). Cet article a été publié ; les références sont les suivantes : ***Climate Change (2021) 166 (19)***: <https://doi.org/10.1007/s10584-021-03112-1>.

## ii. Adaptation

L'initiative « Adaptation aux changements climatiques et développement de la résilience dans le Pacifique » (PACRES), soutenue par l'Union européenne, a financé la mise en œuvre de l'adaptation écosystémique prioritaire (EbA) pour les îles Salomon, Vanuatu et le Samoa. Ces initiatives EbA, qui ont été menées à bien, aideront ces pays insulaires du Pacifique (PIC) dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique. Elles comprennent :

- L'extension des limites du parc naturel de Barana pour intégrer l'ensemble du bassin versant de Mataniko et certaines parties du bassin versant de Lunga/Betikama/Boko afin de préserver les sources d'eau de Honiara ;
- Extension de la pépinière au Parc naturel de Barana, aux Îles Salomon.
- Extension de la pépinière forestière de Tagabe et aménagement d'un plan de gestion intégrée du bassin versant de Tagabe, à Vanuatu ; et
- Développement d'un plan de gestion du parc national de Masamasa-Falelima et grâce à la méthodologie des Études sur la cartographie et l'analyse de la résilience écosystémique et socio-économique (ESRAM), évaluation des options d'adaptation écosystémique en vue de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes à l'intérieur et autour de la Baie de Saleaula, à Savai'i, au Samoa.

## iii. Atténuation

L'évitement des impacts du changement climatique par le biais d'initiatives d'atténuation est vital pour les PIP, bien qu'ils contribuent à moins de 0,03 % aux émissions totales mondiales de GES. Les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) des PIP font partie des engagements nationaux de réduction des émissions. Le pôle des CDN, financé par le GIZ avec des fonds supplémentaires d'Irish Aid, a permis la construction de systèmes de biogaz dans deux institutions scolaires rurales au Vanuatu : le lycée de Matevulu et le lycée Saint Patrick.

**OBJECTIF RÉGIONAL 2 : *Les peuples océaniques bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients***

Total des objectifs de résultats	Atteint	Non Atteint	En cours
16	3	6	7

Classement général, en fonction de l'objectif régional 2, trois des objectifs de résultats sur 16 ont été atteints, six (6)<sup>1</sup> non atteints, principalement en raison de la fermeture des frontières et aux restrictions de déplacement dues au Covid, et sept (7) sont en cours.

### Principales réalisations

- i. Le projet d'adaptation océanique au changement climatique basée sur les écosystèmes (PEBACC), mené en septembre 2020, a été noté bon à très bon par une équipe indépendante d'évaluation externe de l'Initiative allemande sur le climat international (IKI). La mise en œuvre du projet concernait les Fidji, les îles Salomon et Vanuatu. Il agit a) sur la dégradation des systèmes fluviaux qui se répercute sur les écosystèmes côtiers, b) par des solutions appliquées à l'échelon local, partant de projets locaux avant d'englober toute l'île, c) par des interventions qui comprenaient le contrôle de l'érosion, la gestion de végétation et les aires marines protégées.
- ii. Renforcer la capacité nationale en gestion des écosystèmes et de la biodiversité en matière de plantation de mangrove et d'herbier marin et de restauration du corail par une assistance technique et un soutien institutionnel continu aux ÉTIO afin de répondre aux défis.
- iii. Les pays membres du PROE ont adopté la Déclaration de Vermore sur la conservation de la nature lors de la 10e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les zones protégées. Grand succès pour la 10e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, tenue en ligne, notamment avec les résultats associés de la déclaration de Vermore et le nouveau cadre pour la conservation de la nature et les zones protégées, 2021-2015. Le décor de la conférence a été planté par le premier État conjoint de l'Environnement et de la Conservation dans les îles du Pacifique : Rapport régional 2020
- iv. L'impact socio-économique et écologique des espèces envahissantes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques a diminué grâce au contrôle et à l'éradication des espèces prioritaires. Cela s'explique par : l'accroissement du Service régional de soutien à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS) et la mise en place du projet FEM 6 « Renforcer les capacités régionales et nationales pour réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité d'importance mondiale dans le Pacifique », le programme PROTEGE du FED 11 pour les pays et territoires d'outre-mer, et le nouveau projet du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, « Contrôler les espèces envahissantes pour l'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique » (MISCCAP), fruit d'une collaboration entre le Service régional de soutien à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS) et la Nouvelle-Zélande en vue de renforcer la résilience dans le Pacifique.
- v. Les priorités du Pacifique consistant à intégrer les écosystèmes marins et côtiers dans le Cadre mondial de la biodiversité ont été soumises au secrétariat de la CDB. Les priorités du Pacifique comprennent 30 % d'aires marines protégées dans 10 PIP (Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Nioué, Palaos, Samoa, Tonga, Vanuatu, Îles Cook et îles Marshall)

<https://drive.google.com/drive/folders/1OV29Irs8eYsal71-xzEDrGMkMTrHlloz?usp=sharing>

### **OBJECTIF RÉGIONAL 3: Les peuples océaniques bénéficient de progrès dans la gestion des déchets et la maîtrise de la pollution**

<sup>1</sup> Notes relatives aux 6 objectifs non réalisés : « OR2.3.1 : Au moins 8 ÉTIO ont mis en œuvre le MSAP comme base pour la conservation des espèces marines menacées » ; « OR2.3.2 : Partage régulier des données et des informations sur l'état de conservation des espèces menacées à l'échelon régional et national » ; « RO2.3.4 : Lignes directrices régionales portant sur les bonnes pratiques pour l'écotourisme axé sur les espèces mises en œuvre par 4 ÉTIO » ; « OR2.4.3 : La lutte contre les espèces envahissantes a été intégrée dans la procédure d'élaboration des Stratégies nationales de gestion de l'environnement dans au moins 20 ÉTIO » ; « OR2.4.3 : La lutte des espèces envahissantes intégrée dans les processus d'élaboration des SNAGE dans au moins 20 ÉTIO » ; et OR2.4.4 Présence de programmes de lutte biologique active contre les plantes envahissantes dans au moins 7 ÉTIO pour réduire l'impact des adventices répandues ».

Total des objectifs de résultats	Atteint	Non Atteint	En cours
16	2	2	14

Classement général, pour l'objectif organisationnel 3, deux (2) objectifs de résultats sur 16 ont été atteints, deux<sup>2</sup> (2) non atteints et quatorze (14) sont en cours.

### Principales réalisations

- i. Financement garanti pour la mise en place d'actions hautement prioritaires dans le cadre du Plan d'action régional océanien sur les déchets marins :
  - projets POLP -Une aide financière supplémentaire de 8 millions d'AUD du gouvernement d'Australie a été obtenue pour la mise en œuvre du Plan d'action régional océanien de lutte contre les déchets marins.
  - Obtention de AFD - 3 millions € pour des actions durables en matière de déchets dans le Pacifique (SWAP)
  - L'Organisation maritime internationale a réalisé un examen de l'Annexe V à la Convention MARPOL de Vanuatu pour veiller à sa conformité.
  - Obtention AEM III ACP EU de 3,2 millions USD pour la bonne mise en œuvre du suivi et de la mise en conformité avec les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité, aux déchets et aux produits chimiques.
  
- ii. Clôture réussie de la table ronde sur le Pacifique propre 2021 avec les objectifs suivants réalisés :
  - Mise en œuvre d'un Pacifique plus propre 2021-2025 élaboré après la fin de l'examen mi-parcours d'un Pacifique plus propre 2025.
  - Entre 45 et 55 % des femmes, issues de secteurs variés, ont participé, avec une déclaration de résultats, conclusion de 4 sessions techniques et de 3 tables rondes.
  - Diffusion de documents d'orientation encourageant les pays à prendre part aux conventions sur les déchets dangereux.
  
- iii. Mise en place des cadres régionaux et internationaux convenus par au moins 10 ÉTIO :
  - Convention de **Bâle** – 10 parties PIP (Pays insulaires du Pacifique) : Palaos, EFM (États fédérés de Micronésie), République des Îles Marshall, PNG, Nauru, îles Salomon, Vanuatu, Fidji, Samoa, Îles Cook.
  - **Convention de Rotterdam** – 6 parties PIP : République des Îles Marshall, Vanuatu, Samoa, Tonga, Tuvalu, Îles Cook
  - Convention de **Stockholm** – 14 parties PIP Palaos, EFM (États fédérés de Micronésie), République des Îles Marshall, PNG, Nauru, îles Salomon, Vanuatu, Tuvalu, Samoa, Tonga, Nioué, Îles Cook et Kiribati, avec des plans nationaux de mise en œuvre.
  - Convention de **Minamata** – 7 parties PIP : Palaos, République des Îles Marshall, Kiribati, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu avec des évaluations initiales
  - Convention de **Nouméa** – 8 parties PIP : République des Îles Marshall, EFM (États fédérés de Micronésie), PNG, îles Salomon, Fidji, Samoa, Nauru, Îles Cook
  - Convention de **Waigani** – 12 Parties ÉTIO : EFM (États fédérés de Micronésie), PNG, îles Salomon, Vanuatu, Tuvalu, Kiribati, Fidji, Tonga, Samoa, Nioué, Îles Cook, Palaos
  - Mise en œuvre d'un Pacifique plus propre 2021-2025 élaboré après la fin de l'examen mi-parcours d'un Pacifique plus propre 2025.
  
- iv. Participation active à l'échelle régionale par le biais de projets de gestion des déchets et de lutte contre la pollution.
  - La réunion de lancement et la consultation du projet SWAP de trois ans, financé par

<sup>2</sup> Notes relatives aux 2 objectifs non réalisés : « OR3.3.2 : Réduction d'au moins 2 % par habitant de la production de déchets pour 21 ÉTIO » ; et « OR3.4.3 Consolidation des relations collaboratives avec le secteur privé et les donateurs grâce à l'utilisation des informations provenant du système régional de surveillance des déchets pour appuyer les activités des ÉTIO »

l'AFD, dans la région, ont été menées à bien. La réunion a approuvé le programme de travail concernant la modalité de mise en œuvre et les dispositions administratives.

- Début des recherches sur les alternatives aux couches jetables, en cherchant à informer les pays des moyens de réduire le rejet de ce produit dans les décharges, ou dans la nature.
- Système de suivi et évaluation mis au point pour PacWastePlus en vue de suivre les interventions du programme.
- De meilleures pratiques de gestion des déchets ont été initiées grâce à l'engagement de 14 PIP, dont le Timor-Leste, dans le développement de projets nationaux PacWastePlus. Diffusion de quatre éditions du bulletin d'information "Connection" et de plus de 100 documents mis à disposition sur le site web de PacWastePlus.

**OBJECTIF RÉGIONAL 4 : *Les peuples océaniques et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application***

Total des objectifs de résultats	Atteint	Non Atteint	En cours
10	6	3	1

Classement général, en fonction de l'objectif organisationnel 4, six (6) objectifs de résultats sur 10 ont été atteints et trois<sup>3</sup> (3) non atteints, et un est en cours.

**Principales réalisations**

- Les gouvernements et les populations des îles du Pacifique ont tiré profit de l'amélioration de la collecte de données environnementales, de la surveillance, de l'analyse et de la communication des résultats grâce aux 12 000 ensembles de données du réseau du portail de l'environnement du Pacifique. Le recours aux dernières données disponibles sur le portail de l'environnement du Pacifique a permis de soutenir la rédaction de rapports nationaux, en particulier le compte rendu sur l'état de l'environnement dans 13 des 14 PIP. Les utilisateurs des données environnementales ont encouragé un réseau de données ouvertes et les résultats sont mis en pratique. Collaboration consolidée entre organisations du CORP par le biais d'un partenariat avec le Centre de données du Pacifique dans le cadre de la CPS.
- Le Partenariat d'apprentissage du Pacifique pour un environnement durable et sociable continue de diffuser aux pays membres, ses modules de formation de 2de phase sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement, et sur l'évaluation de l'impact sur la société. Cette collaboration entre le PROE et le Programme de leadership du Pacifique (PLP) (Banque mondiale, BAD et UPS) a contribué à renforcer la planification du développement durable au niveau national en utilisant des évaluations d'impact environnemental, des évaluations environnementales stratégiques et des évaluations d'impact social. La formation Partenariat d'apprentissage du Pacifique a entraîné une plus grande utilisation du Réseau Pacifique pour l'évaluation de l'environnement, avec une hausse des adhésions et des inscriptions qui sont passées de 68 membres en 2020 à 350 membres, et un partage d'information plus large entre adhérents du réseau.
- Réalisation de deux cadres stratégiques nationaux majeurs : (i) la Politique environnementale intégrée de Kiribati et (ii) les Stratégies nationales de gestion de l'environnement de Tuvalu. Ces cadres stratégiques nationaux fixent une orientation précise permettant d'améliorer les capacités nationales en matière de bonne gouvernance environnementale et de renforcer la politique et la législation relatives au développement durable dans chacun des deux pays. Cela

<sup>3</sup> Notes relatives aux 3 objectifs non réalisés : « OR4.1.2 : Au moins deux nouvelles directives EIE régionales sectorielles ont été approuvées par les Membres du PROE. Tous les points (15) de l'OR4 sont en cours de réalisation pour cette période d'évaluation. Aucun résultat n'a été noté comme « Zéro avancée » ; « OR4.2.2 : Les délégations d'ÉTIO se sont appuyé sur les outils de renforcement des capacités de négociation, les dossiers d'information et les documents de synthèse du PROE pour les guider et soutenir leur engagement, lors des négociations dans le cadre des AME » ; « OR4.2.3 Au moins 3 ÉTIO ont adopté de nouvelles politiques après avoir examiné les politiques et la réglementation nationales existantes en matière d'environnement »

permettra également de renforcer l'accès aux mécanismes de financement mondiaux et à l'utilisation effective et efficace des fonds pour mettre en œuvre et réaliser les priorités définies dans les cadres stratégiques nationaux.

- iv. Organisation et déroulement réussis de la 16e Conférence des Parties à la Convention de Nouméa (CdP16), qui s'est tenue en ligne en septembre 2021. La réunion de la pré-CdP a examiné l'état d'avancement de la révision de la Convention de Nouméa, la nécessité d'élaborer un cadre régional pour lutter contre les microplastiques et les déchets marins, et notamment les possibilités de mettre la convention en œuvre lors de la phase III du programme ACP AME. En effet, elle a joué un rôle important lors de cette réunion, en raison de son caractère unique, axé sur la convention sur les mers régionales du centre du Pacifique, à savoir la Convention de Nouméa. L'un des principaux résultats de la Convention de Nouméa a été le renforcement de la capacité du Secrétariat de la Convention de Nouméa au sein du PROE, le Programme de surveillance et de gouvernance de l'environnement assumant le rôle de Secrétariat avec l'appui de l'équipe de coordination de la phase III du programme ACP AME.
- v. Élaboration et publication du premier rapport régional sur l'état de l'environnement et la conservation, qui a été présenté à la 10<sup>e</sup> Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées. Pour les Membres du PROE, ce rapport constituait une étape très importante. Les efforts consentis pour la conservation et pour l'état de l'environnement régional ont révélé la progression de la région en vue d'une gestion plus efficace et durable de l'environnement de nos îles. Ils nous rappellent également la nécessité d'intensifier et d'amplifier les efforts consentis pour résoudre les nombreuses questions en suspens ainsi que les nouveaux enjeux émergents. Le contenu de ce rapport a été pris en considération lors de l'élaboration du Programme de conservation de la biodiversité pour l'après-2020.

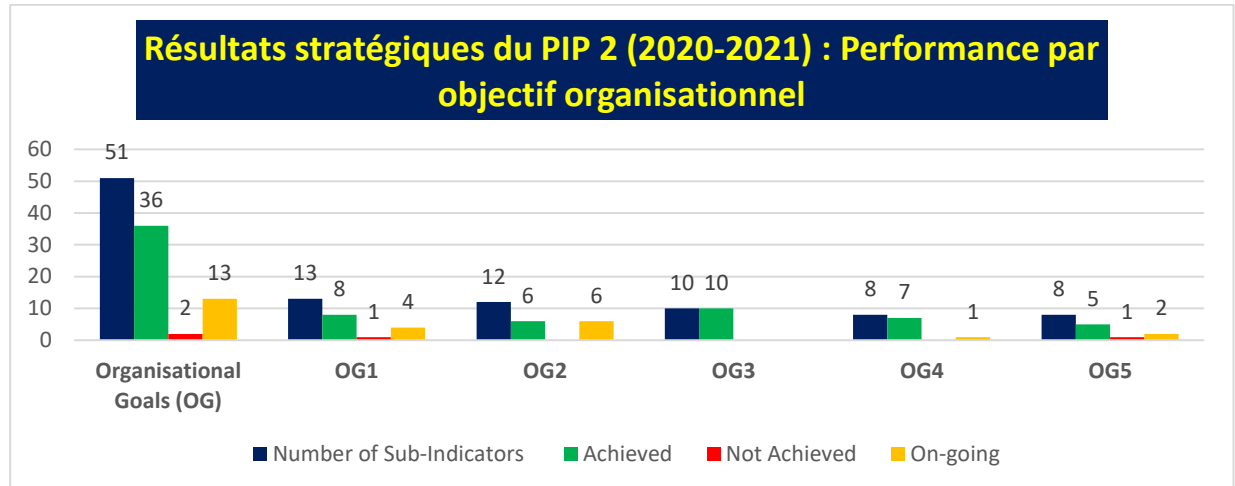
## OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

Par les objectifs organisationnels présentés dans le plan stratégique de 2017-2026, le PROE est tenu de renforcer et d'ajuster ses capacités institutionnelles, ses compétences et ses systèmes afin de mieux soutenir ses Membres en leur offrant, ainsi qu'à leurs partenaires, des services plus intégrés, plus réactifs et plus rentables, tout en améliorant la coordination des initiatives ayant cours à l'échelle régionale. D'ici 2026, le PROE devra s'adapter, intervenir et se développer pour garantir la confiance de ses membres, partenaires et parties prenantes dans le cadre des priorités stratégiques de l'organisation :

- Objectif organisationnel 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information, de connaissances et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent de façon positive les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux.
- Objectif organisationnel 2 : Le PROE dispose de procédures multidisciplinaires concernant l'exécution des programmes et le soutien apporté aux Membres pour l'élaboration de stratégies et de politiques au niveau national et régional ;
- Objectif organisationnel 3 : Le PROE bénéficie d'une base de financement fiable et pérenne permettant d'obtenir des résultats dans le domaine environnemental, dans l'intérêt de la région des îles du Pacifique, et gère ses programmes et son fonctionnement de manière à respecter le budget convenu ;
- Objectif organisationnel 4 : Le PROE joue un rôle de premier plan et s'implique dans des partenariats et des projets collaboratifs fructueux ;
- Objectif organisationnel 5 : Le PROE peut compter sur un groupe de personnes dotées des dispositions, des connaissances et des compétences qui lui permettront de concrétiser sa vision régionale commune.

Dans le cadre du rapport de cette année sur les résultats stratégiques obtenus du PIP2 (2020-2021) au regard des objectifs régionaux, 51 indicateurs de résultats au total sont utilisés en guise de référence afin d'évaluer la performance de chacun des cinq objectifs organisationnels. L'évaluation de performance se base sur les objectifs atteints, non atteints et en cours (Figure 3 ci-dessous).

Figure 3 : Performance des résultats stratégiques du PIP2 par objectif organisationnel



**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux**

Total des objectifs de résultats	Atteint	Non Atteint	En cours
13	8	1	4

Classement général, pour l'objectif organisationnel 1, huit (8) objectifs de résultats sur 13 ont été atteints, un<sup>4</sup> (1) non atteint et (quatre) 4 qui sont en cours.

### Principales réalisations

#### Renforcement des systèmes et services informatiques

- i. Adoption et intégration de normes dans la conception et le développement des systèmes, permettant d'accroître l'interopérabilité des systèmes en se tournant vers des plateformes internet et des services du cloud.
- ii. Amélioration de la résilience des services informatiques grâce à la modernisation des infrastructures et en tirant parti de la productivité des applications et des services du cloud.
- iii. Proposition de solutions innovantes contribuant à accroître l'impact des programmes. Mises en conformité des mesures de protection des données aux exigences du RGPD par le truchement du pilier 9 ii de l'audit de l'UE. Organisation réussie d'une série de webinaires et de la réunion du Conseil exécutif en ligne, et organisation conjointe de la Conférence sur les changements climatiques dans l'océan Pacifique, en collaboration avec l'université Victoria de Wellington, au moyen d'une plateforme événementielle en ligne.

<sup>4</sup> notes relatives aux résultats non obtenus : « OO1.2.2 Au moins 5 ÉTIO ont mis en œuvre une stratégie nationale de communication, en utilisant le modèle de communication développé par le PROE, ayant une plus grande visibilité ».



### **Visibilité accrue grâce à la gestion des connaissances**

- v. Nouvelle plateforme optimisée de la bibliothèque virtuelle, qui a permis au personnel, aux membres et au public de disposer des informations les plus récentes pour prendre des décisions éclairées sur les questions environnementales importantes dans le Pacifique, facilement accessibles et disponibles sur le site web.
- vi. Amélioration de l'accès numérique, de la connexion et de la mise en réseau pour le personnel grâce à l'utilisation de la bibliothèque comme centre de collaboration sur l'utilisation de divers moyens de communication par le personnel, les membres et les parties prenantes avec un équipement adéquat et de pointe (interne).
- vii. Améliorations des pratiques de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité en interne grâce à un meilleur accès aux documentations officielles internes, aux anciens dossiers et aux informations actuelles avec le Système de gestion des archives et des documents électroniques (EDRMS) (Alfresco). Exemple - meilleure gestion des documents et des dossiers avec la mise en œuvre d'une banque de données centrale ou EDRMS, qui permet des systèmes de partage d'informations, des portails et des applications sur Internet ; poursuite des améliorations de plusieurs systèmes d'information en vue d'améliorer les processus des entreprises, et mise en attente d'autres systèmes jusqu'à ce que le financement soit assuré.

### **Présence continue du Pacifique via les communications et la sensibilisation**

- viii. Une voix océanienne amplifiée à l'occasion de la COP26 de la CCNUCC, à Glasgow, en Écosse, grâce à une forte campagne de communication portée par les arts créatifs, pendant l'événement. La campagne numérique Flexfor1pt5 (danse) sur TikTok, menée par le PROE, en partenariat avec le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce et nos membres des îles du Pacifique, a engrangé plus de 14 millions de vues et 20 000 abonnés pendant les deux semaines de la COP26. La campagne a mis à contribution l'équipe de danse hip-hop célèbre dans le monde entier, The Royal Family, invitant les gens à danser leur danse Flexfor1pt5.
- ix. La tendance du symbole de la main 1,5 indique le soutien à un monde à 1,5 degré Celsius, catalysé par une campagne menée par le PROE. Celle-ci s'est concrétisée par la suite par des photos de dirigeants mondiaux tels que le Premier ministre britannique, les hauts responsables des îles du Pacifique et les membres de la famille royale de Monaco, pour n'en citer que quelques-uns, affichant le symbole de la main 1,5 sur leurs photos lors de la COP26 de la CCNUCC.
- x. Sensibilisation numérique pour encourager un changement de comportement positif vis-à-vis de l'environnement en 2021. Le voyage au Pacifique aux COP26 et COP27 a encouragé l'appropriation du Pacifique par le biais de réunions et de ressources fournies pour permettre le développement de contenu, la sensibilisation et la promotion d'un changement de comportement positif, comme le rapport annuel en format électronique, la lecture de poèmes sur le changement climatique et la résilience. La danse 1.5 montrant des dirigeants mondiaux tels que le Premier ministre britannique, les hauts responsables des îles du Pacifique et les membres de la famille royale de Monaco, pour n'en citer que quelques-uns, affichant le symbole de la main 1,5 sur leurs photos lors de la COP26 de la CCNUCC.
- viii. Des partenariats fructueux ont été noués, aboutissant sur plusieurs activités majeures destinées à consolider les capacités des Membres insulaires du PROE en matière de communications et de médias. Ainsi, Pasifika TV, la boîte à histoire Mana Moana, les créateurs des îles du Pacifique et le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce ont donné vie à plus de 10 poèmes des îles du Pacifique, conservés et produits numériquement. Ils ont été diffusés durant quatre événements de la COP26 et lors d'émissions sur les chaînes des télévisions océaniques, par l'intermédiaire de Pasifika TV. Le compte YouTube du PROE a recensé près de 4 000 vues pour son contenu.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : *Le PROE dispose de processus multidisciplinaires pour l'exécution de programmes, ainsi que pour les stratégies et les politiques régionales.***

Total des objectifs de résultats 12	Atteint 6	Non Atteint -	En cours 6
--	--------------	------------------	---------------

Classement général, pour l'objectif organisationnel 2, six (6) objectifs de résultats sur 12 ont été atteints et six (6) sont en cours.

**Principales réalisations**

- i. La procédure du PROE relative au Cadre de partenariat stratégique par pays et territoire a été lancée avec succès dans cinq pays pilotes (République des Îles Marshall, Vanuatu, Samoa, îles Salomon et Palaos) par la 2e réunion du Conseil exécutif du PROE, en septembre 2020.
- ii. Les procédures du PROE relatives à son rôle d'entité d'exécution ont été passées en revue, dans le but de consolider ce rôle sur le plan régional.
- iii. Le PROE est réaccrédité auprès du Fonds vert pour le climat avec des conditions à remplir.
- iv. Un financement triennal a été obtenu auprès du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, destiné à financer l'unité de coordination de projets pour la période 2021-2024.
- v. 30 CP ont accepté le Cadre actualisé des résultats 2017-2026 avec des indicateurs mis à jour et étendus au PIP3.
- vi. Application du système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats.
- vii. Le PROE a signé un nouvel accord de partenariat sur 10 ans (2021-2031) avec le gouvernement de l'Australie.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : *Le PROE bénéficie d'une base de financement fiable et pérenne permettant d'obtenir des résultats dans le domaine environnemental, dans l'intérêt de la région des îles du Pacifique, et gère ses programmes et son fonctionnement de manière à respecter le budget convenu***

Total des objectifs de résultats 10	Atteint 10	Non Atteint -	En cours -
--	---------------	------------------	---------------

Classement général, pour l'objectif organisationnel 3, dix (10) objectifs de résultats sur 10 ont été atteints.

**Principales réalisations**

- i. Une nette amélioration dans la situation des réserves à la fin de l'année 2021, s'élevant à 1 017 711 USD, comparé à 57 763 USD en 2019, comme un résultat favorable à terme se traduisant par un excédent de performance pour 2020 et 2021
- ii. Le PROE a mis en œuvre ses programmes par des approches novatrices, en recourant à des mesures d'adaptation pour atteindre les objectifs stratégiques du PROE dans le contexte de la COVID 19. Ce changement de mode opératoire a nécessité une attention accrue sur la manière de gérer le budget et les flux de trésorerie, dans un souci d'équilibre et de développement durable, compte tenu des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, les retards constatés ayant un impact direct sur la principale source de revenus du Secrétariat.

- iii. Les audits financiers de 2020 et 2021 ont confirmé l'efficacité de la réponse du PROE à l'épidémie COVID-19. En effet, il a continué à dégager des excédents et à reconstituer ses réserves en appliquant des stratégies d'atténuation efficaces et des mesures prudentes pour contrer les effets négatifs de l'épidémie COVID-19 sur les opérations et se protéger contre l'exposition aux risques financiers. Il a notamment procédé à des contrôles stricts sur les dépenses de base, la gestion des devises et la mise en œuvre du recouvrement des coûts, qui reste positive.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : *Le PROE joue un rôle de premier plan et s'implique dans des partenariats et des projets collaboratifs fructueux***

Total des objectifs de résultats 8	Atteint 7	Non Atteint -	En cours 1
---------------------------------------	--------------	------------------	---------------

Classement général, pour l'objectif organisationnel 4, sept (7) objectifs de résultats sur 8 ont été atteints et un (1) est en cours.

**Principales réalisations**

- i. La Stratégie pour l'engagement des partenaires et pour la mobilisation des ressources (PERMS) ratifiée a fourni au PROE le cadre d'évaluation des nouveaux partenariats. Les nouveaux partenariats ont été évalués en fonction des principes et des objectifs de PERMS, à l'exception des accords conclus avec les membres du PROE. Le Groupe de référence des partenariats et des ressources a établi le procédé d'évaluation des nouveaux partenariats. Ce comité interne en est chargé. Il s'agit d'apporter a) son soutien à l'engagement stratégique du PROE dans la région et au niveau international ; b) l'orientation stratégique et la cohésion du développement et du maintien des partenariats du PROE, comme le prévoit l'objectif organisationnel 4 ; c) pour que le PROE dirige et s'engage dans des collaborations et des partenariats productifs.
- ii. Plus de 20 nouveaux engagements de partenariat signés avec la volonté de soutenir les objectifs régionaux en matière de conservation de l'environnement dans le Pacifique.
- iii. Maintien en fonctionnement de la source de données unique permettant les recherches (intranet) pour tous les partenariats et accords du PROE.

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : *Le PROE peut compter sur un groupe de personnes dotées des dispositions, des connaissances et des compétences qui lui permettront de concrétiser sa vision régionale commune.***

Total des objectifs de résultats 8	Atteint 5	Non Atteint 1	En cours 2
---------------------------------------	--------------	------------------	---------------

Classement général, pour l'objectif organisationnel 5, cinq (5) objectifs de résultats sur huit (8) ont été atteints, un<sup>5</sup> (1) non atteint et deux (2) sont en cours. Un objectif non atteint.

**Principales réalisations**

- i. La première Stratégie du PROE en matière de ressources humaines a été élaborée et approuvée par la 2e réunion du Conseil exécutif.

<sup>5</sup> Un objectif non atteint. L'objectif « O05.1.2 Enquête annuelle sur l'engagement du personnel : au moins 55 % du personnel a jugé que leur moral était « élevé ». L'enquête annuelle sur l'engagement du personnel 2021 n'a pas été réalisée en raison du décalage dans le lancement de la stratégie en matière de ressources humaines.

- ii. La mise en œuvre de la Stratégie en matière de ressources humaines a débuté, avec l'intention claire de voir le personnel et l'équipe de direction se l'approprier et la guider.
- iii. Autres réalisations majeures qui contribuent à l'obtention des résultats afférents à cet objectif :
  - a) modification de la règle de six ans et du mode de financement des projets pour favoriser le recrutement et le maintien des effectifs.
  - b) mise en place de modalités de travail flexible et à distance, en réponse à la pandémie de COVID-19, en faveur d'une culture stimulante et solidaire, et de la flexibilité au travail
  - c) mise en place d'une nouvelle assurance médicale pour le personnel, dans le cadre de la politique de soutien continu à la santé, à la sécurité et au bien-être
  - d) évaluation des performances et récompenses encourageant les hautes performances, dans le cadre d'une culture d'entreprise constructive, stimulante et axée sur les résultats.